



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

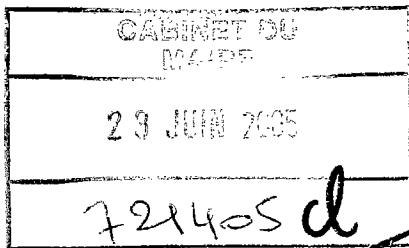
NANTES, le 9 JUIN 2005

Direction des Affaires Interministérielles
et de l'Environnement
Bureau des Finances
et des Affaires Immobilières de l'Etat
☒ : M. THIBAUT Christian
☎ : 02.40.41.23.54
☎ : 02.40.41.22.77

LE PREFET DE LA REGION PAYS-DE-LA-LOIRE
PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

à

Monsieur le DEPUTE-MAIRE DE NANTES
2, rue de l'hôtel de ville
44094 Nantes cedex 1



OBJET : Dossier amiante relatif à l'immeuble "Le Tripode" à Nantes.

P.J : Lettre du 27 mai 2005 du Ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat.

Par courrier du 15 février 2005, vous avez appelé mon attention sur le dossier des personnels de l'INSEE, du Trésor Public, qui travaillaient à Nantes, dans l'immeuble "Le Tripode", avec d'autres agents publics du Ministère des Affaires Etrangères et des personnels de sociétés privées. Ces personnels sollicitent le classement du bâtiment dans la « catégorie amiantée ».

J'ai saisi les cabinets respectifs du Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et du Ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat.

Vous voudrez bien trouver ci-joint, une copie de la réponse du 27 mai 2005 du Ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat.

LE PREFET,

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

Jean-Pierre LAFLAQUIERE